

Projet de la Tonnelle entre Poligny, Bagneaux et Souppes

Les éoliennes, c'est toujours non

La concertation des habitants sur le projet d'installation d'éoliennes entre Poligny-Souppes et Bagneaux s'est achevée jeudi 12 juin par une réunion organisée par le promoteur Renner Energies.

Une nouvelle fois, les opposants au projet ont fait entendre leurs voix entrant dans la salle banderoles en main et en criant « Non aux éoliennes ». Le ton était donné. « Notre détermination est intacte », ont souligné en chœur, Charles-Henri Sailler, président de l'Association défense environnement région Égreville et Michel Couturier, représentant l'Association de défense de l'environnement du sud-ouest 77 et Evelyne Jouhet, présidente de Nature et Vie Sud77. Un collectif d'associations soutenu par le GENE opposé lui aussi au dossier. « Vous êtes en train de nous imposer un sujet unanimement contesté », a dénoncé Philippe Jacob, coordinateur du collectif d'associations du Montarçois-Beaumont et Sud-Pithiviers - Sud77.

Compétent en matière de législation, il a démenté les affirmations avancées par les représentants de l'entreprise Renner. « On ne peut



C'est avec des banderoles et des affiches que des opposants se sont rendus à la réunion.

pas faire fi de tout ce rejet. Votre seul objectif est de satisfaire votre hiérarchie », a-t-il enchaîné. D'autres interventions ont mis à mal les intervenants comme la question soulevée par un participant sur l'étude de danger liée au risque d'incendie et les possibilités d'intervention. Renner a répondu que ce sera fait avant le dépôt de la demande d'autorisation.

Une réponse qui a déclenché une vague d'incompréhension démontrant pour beaucoup la démarche hasardeuse de cette entreprise dont de nombreuses exactitudes et erreurs ont été relevées par une assistance très hostile et très docu-

mentée.

Certains participants aux ateliers thématiques assurent que les perspectives visuelles de la modélisation du projet montrées ont été retouchées pour atténuer l'espace qu'occuperaient les éoliennes dans le paysage.

« Investissez dans le monde du travail. On vit un drame social », leur a lancé un jeune participant faisant allusion à la série de licenciements enregistrés dans la région.

« Il y a eu un besoin d'informer et beaucoup de questions légitimes auxquelles on continue de répondre. Il y a une opposition catégorique, mais d'autres personnes s'inter-

rogent et beaucoup ne se sont pas déplacées. Renner a deux mois pour fournir ses conclusions. On propose de revenir les présenter », a indiqué Jean-Michel Durand, directeur auprès de Renner.

Le binôme garant missionné par la Commission nationale du débat public, tenu à une obligation de neutralité et d'impartialité dans les débats, a un mois pour établir son bilan. Et l'entreprise Renner Énergies dispose de deux mois pour révéler la suite qu'elle entend donner aux résultats de la concertation préalable.